



PROCÈS-VERBAL (PV) DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Ordinaire  
de l'ACP Rubis Emeraude Saphir  
BCE 0846.363.701  
Le 18.10.2023 2<sup>e</sup> séance  
Place Cardinal Mercier, 23 à 1090 Jette

Ce PV reprend scrupuleusement les points à l'ordre du jour tels qu'ils ont été mentionnés dans la convocation.

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de cette assemblée.

L'assemblée débute à 18h30

- 1- Constitution AG vérification du quorum *514/1000 29/69*

POUR	Contre	Abstention	Résolution
<i>x</i>			<i>pas besoin du quorum</i>

- 2- Constitution du Bureau de séance *Nouveau Bureau Président de la séance*

POUR	Contre	Abstention	Résolution

- 3- Suite à l'AGO du 30.06.2023, nomination officielle d'un nouveau syndic

- Nomination du syndic Delchevalerie Vote *100% Signature du nouveau syndic par M<sup>rs</sup> Lieveux ..*

POUR	Contre	Abstention	Résolution
<i>x</i>			<i>A l'unanimité des présents et représentés.</i>

Lecture et levée de *18h45*

*Le syndic est autorisé à prélever les sommes pour les frais de salle, d'HO et de brimons sur le compte de la Copropriété à jour.*

MRP GROUP SRL  
Koningin Astridlaan 59A/BTE16  
1780 Wemmel  
ENTR.0688.713.361  
info@mrpgroup.be  
ASS AXA 730.390.160

Assemblée Générale du : 14.09.2023  
Copropriété : ACP Rubis Emeraude Saphir  
BCE : 0846.363.701

*van de Caude*  
*J. Lieveux*